



Votez pour vous

Bureau Central, le 15/02/2019 - N° 04/19.

Une élection est l'occasion de faire le point. Vous remarquerez que certains délégués vous bercent fièrement avec des accords signés dont vous ne connaissiez pas l'existence ou qui vous semblent lointains car ils ne vous apportent rien.

Comme nous l'avons dit à la Direction, un accord signé ne signifie pas qu'il soit bon et que son application aille de soi. Nous avons pu le constater par le très large revers qu'ont connu Jean Marc Janaillac et ceux qui l'on soutenu lors de la consultation du 4 mai 2018. Les syndicats étaient partagés. CFDT et CFE-CGC, signataires de l'accord des 0,6 et 0,4%, soutenaient le OUI face à ceux de l'Intersyndicale militant pour le NON, cohérents avec leur combat contre cet accord (l'UNSA sol ne donnait pas de consigne malgré ses appels à la grève les mêmes jours que l'Intersyndicale).

Nous étions face à une Direction enfermée depuis trop longtemps dans une logique qui consistait à se contenter de signatures déjà acquises sans écouter les alertes des délégués FO. Elle n'entendait pas la colère qui gagnait les salariés, et ce même dans les rangs de la masse silencieuse.

Les négociateurs Force Ouvrière sont allés au bout de ce qu'il était possible d'obtenir au regard du rapport de force établi. Une augmentation de 4% en 13 mois, une PUA à 1500€ et des seuils planchers de 50€ pour les plus bas salaires ont convaincu FO d'apposer sa signature. D'autres, qui ne sont plus à une contradiction près, ont signé cet accord d'augmentation générale malgré le courrier de leur secrétaire général à Benjamin Smith tentant de le convaincre de ne pas répondre aux revendications salariales de l'Intersyndicale !

Certains syndicats sous-estiment la force que représente leur signature. Trop facilement apposée, elle ne pousse pas la Direction dans ses retranchements. Cette dernière se félicite d'accords dont trop de salariés ne ressentent pas les effets bénéfiques sur leur quotidien.

Force Ouvrière a fait le choix de s'engager sans aucun dogme si ce n'est celui de l'intérêt premier des salariés. Une chose est certaine, nous puisons notre motivation et notre énergie à votre contact. Nous n'acceptons pas l'injustice, le non-respect de vos droits et toutes les formes de harcèlement ou de discrimination. Certes, tous les combats ne sont pas gagnés mais ils sont tous menés jusqu'au bout avec toute la détermination et l'engagement qu'ils méritent.

Dès le 18 février, votez pour vous

Votez pour un syndicalisme libre et indépendant

Votez Force Ouvrière.

Christophe Malloggi

Secrétaire général